

1

# L'État, acteur central dans la refondation de la nation républicaine de 1946 aux années 1970

## A) Un État qui se modernise et se renforce sur le plan politique au lendemain de la guerre

- le retour à un **régime parlementaire** et au **fonctionnement démocratique** après la Seconde Guerre mondiale
- la création de l'École nationale d'administration (ENA) en 1945 : former les hauts fonctionnaires d'un État dont le rôle s'accroit
- un État fortement centralisé et interventionniste sous de Gaulle : création des maisons de la culture, création de la DATAR pour l'aménagement du territoire
- vers le renforcement du pouvoir exécutif : la Constitution de la V<sup>e</sup> République de 1958 renforce le rôle du président de la République, élu au suffrage universel à partir de 1962

## B) Un État-providence : l'élargissement des prérogatives de l'État dans le domaine social

- conformément au programme du Conseil national de la Résistance (CNR), création de la Sécurité sociale en 1945
- l'extension des droits économiques et sociaux renforce la cohésion nationale
  - allocations familiales en 1946
  - troisième semaine de congés payés en 1956
  - mise en place de l'assurance chômage

#### C) Un État bâtisseur et planificateur

- le renforcement du rôle économique de l'État avec la création d'un secteur public puissant : nationalisations
  d'entreprises dans des secteurs stratégiques (banques, énergie, transports)
- la création du Commissariat général au Plan en 1946 : organiser et mettre en œuvre la reconstruction et la modernisation de l'économie (plan Monnet en 1947)
- la modernisation du pays se poursuit sous de Gaulle à partir de 1958 et sous Pompidou : création du CEA, du CNES, construction du tunnel du Mont-Blanc, du réseau autoroutier, etc.

Transition: en 1946, en France, il s'agit de refonder la République en s'appuyant sur les valeurs de la Résistance.

2

# Les mutations du pouvoir de l'État depuis les années 1970 : une érosion ?

- une centralisation héritée de l'Ancien Régime
- les lois Defferre de 1982-1983 transfèrent des compétences de l'État aux collectivités territoriales : communes, départements et régions
- l'avènement de la **démocratie locale** : « les communes, les départements et les régions s'administrent librement par des Conseils élus » (art.1 de la loi de 1982) et les organes d'administration décentralisés sont élus au suffrage universel
- l'approfondissement de la **décentralisation** avec les lois de 2003-2004

# B) La remise en cause des prérogatives de l'État sous l'effet de la construction européenne et de la mondialisation

- la construction européenne depuis 1957 entraîne des transferts de souveraineté à l'UE et l'adoption d'une monnaie
  commune. l'euro en 2002
- l'érosion de la souveraineté étatique due à l'interdépendance économique et financière issue de la mondialisation : vers un affaiblissement de l'État-nation ?
- le **désengagement de l'État** sous l'influence des théories libérales : vagues de privatisations des années 1980-1990 ; remise en cause de l'État-providence au nom de la rigueur

#### C) Alternances et cohabitations

- l'alternance de 1981 avec l'élection de François Mitterrand
- les cohabitations de 1986 et 1993 redéfinissent les attributions du président de la République et du Premier ministre et posent la question de l'efficacité d'un système à deux têtes
- l'abandon du septennat au profit du quinquennat pour éviter les cohabitations

#### D) S'adapter aux évolutions sociales

- I'avènement de la société de consommation et la montée de l'individualisme
- face à la crise économique et à la mondialisation, des aspirations nouvelles de la société : mouvements féministes, étudiants, ouvriers et syndicaux
- l'élargissement des droits politiques et sociaux pour répondre à ces aspirations
  - SMIC en 1970
  - droit de vote à 18 ans en 1974
  - légalisation de l'IVG en 1975
  - 5<sup>e</sup> semaine de congés payés en 1982
  - retraite à 60 ans en 1983
  - RMI en 1988
  - CMU en 1999

**Transition :** la **décentralisation**, la **mondialisation** et l'**intégration européenne** réduisent les fonctions de l'État et amènent les gouvernements à en repenser le rôle.

#### A) L'État et les médias : entre liberté et influence

- sous de Gaulle, la radio et la télévision publique sont des outils de communication importants du pouvoir, qui contrôle étroitement les médias : ministère de l'Information, ORTF, censure
- le tournant des **revendications de mai 68** : l'autorité de l'État est remise en cause par les jeunes, qui revendiquent entre autres une **libéralisation des médias audiovisuels**
- avec la libéralisation, les **médias se multiplient** : chaînes TV et radios privées

## B) L'influence croissante des médias sur le fonctionnement du gouvernement

- le **renforcement de la personnalisation du pouvoir** sous la V<sup>e</sup> République : interventions régulières du chef de l'État à la télévision pour expliquer sa politique aux citoyens
- la fluctuation de l'opinion se mesure par des sondages d'opinion, relayés par les médias : les gouvernements commandent des sondages pour mieux connaître l'opinion des Français et réorienter leur action
- une relation entre l'opinion publique et le gouvernement transformée par les réseaux sociaux : les citoyens deviennent
  producteurs d'information, en dehors du contrôle des médias et de l'État

#### C) L'État et les citoyens : une défiance grandissante

- l'accroissement des inégalités sociales, la hausse des discriminations, la ségrégation urbaine : une intégration en panne ?
- l'abstention électorale, symptôme d'une coupure entre les citoyens et l'État?
- la montée des extrêmes

**Bilan :** depuis les années 1990, **les citoyens se défient de la classe politique**. Les Présidents commandent de plus en plus de sondages pour prendre le pouls de l'opinion publique.